



Commission des finances

Distr. générale
1^{er} juin 2018
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième session

Kingston, 2-27 juillet 2018

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des coûts des services de conférence
et adoption de nouvelles mesures d'économie**

Examen des coûts des services de conférence et adoption de nouvelles mesures d'économie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Lors de la vingt-troisième session, la Commission des finances a remercié le Secrétaire général des efforts qu'il fait pour réaliser des économies sur le budget de l'Autorité et noté les mesures qu'il a prises pour limiter toute hausse imprévue du coût global des services de conférence.
2. La Commission a demandé au Secrétaire général de poursuivre son action dans le sens d'une réduction des coûts et de lui présenter un rapport sur l'état de la question en 2018, y compris en ce qui concerne les services de conférence. Le présent rapport fait suite à cette demande.

II. Coûts des services de conférence

3. On trouvera récapitulés dans le tableau ci-dessous les principaux postes de coût des services de conférence pour la période allant de 2014 à 2017. Comme il est indiqué dans le rapport publié sous la cote [ISBA/23/FC/8](#), d'importantes économies ont été dégagées en 2017 grâce à diverses mesures, notamment : la réduction de neuf à deux du nombre de membres du personnel d'appui de l'Organisation des Nations Unies (montant estimatif de l'économie : 120 000 dollars des États-Unis) ; l'amélioration de la coordination avec le Jamaica Conference Centre (économie : 20 000 dollars) ; la réduction des coûts afférents à la documentation et la mise en place du système PaperSmart (économie : 80 000 dollars). Il importe toutefois d'établir une distinction entre réduction des coûts et variation des coûts. Ainsi, les coûts peuvent être plus élevés pour tel ou tel exercice ou en raison de la concomitance de plusieurs demandes d'approbation d'un plan de travail.

* [ISBA/24/FC/L.1](#).



Coût des services de conférence, 2014-2017*(En dollars des États-Unis)*

<i>Coûts</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Frais divers	236 803	124 466	115 908	108 458
Location	75 829	77 891	79 471	51 231
Services de réunion (y compris d'interprétation)	856 482	1 109 191	1 045 364	718 644
Documentation	742 962	801 366	818 360	473 203
Total	1 912 076	2 112 914	2 059 102	1 351 537
Total après déduction des frais de traitement des demandes de contractants	687 993	224 959	593 202	31 204

4. Comme suite à la décision prise par l'Assemblée, le secrétariat a mis en place un dispositif d'interprétation à distance en 2018, et des services d'interprétation simultanée ont été assurés selon cette modalité lors des séances de la Commission juridique et technique en mars 2018. D'après les premières réactions des membres de la Commission, l'expérience a été satisfaisante et encourageante dans l'ensemble. Des services seront également assurés à distance lors des réunions de la Commission des finances et de la Commission juridique et technique qui doivent se tenir en juillet.

5. Le recours à des services d'interprétation simultanée à distance a eu un double effet sur le coût des services de conférence :

a) Les services fournis par la société Interprefy sont beaucoup moins coûteux que ceux fournis par l'Organisation des Nations Unies ;

b) L'Autorité n'a pas à payer les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des interprètes de Interprefy.

6. En 2018, le recours aux services d'Interprefy devrait permettre d'économiser au minimum 180 000 dollars des États-Unis, malgré les deux semaines de réunions supplémentaires programmées pour la présente session.

7. Le secrétariat a également adopté une présentation différente des coûts des services de conférence dans le budget. Ceux-ci sont désormais présentés par type plutôt que par organe de l'Autorité. Cette nouvelle présentation permettra de mieux suivre les dépenses, d'améliorer les prévisions par la méthode des coûts historiques et d'accroître la transparence.

8. Globalement, ces mesures de réduction des coûts se traduiront par 20 % d'économies sur les services de conférence pour la vingt-quatrième session.

III. Nouvelles mesures d'économie

9. Comme il était prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2017-2018, l'Autorité a remplacé toutes les lampes fluorescentes par des diodes électroluminescentes (LED) en janvier 2018, pour un coût de 22 457,07 dollars des États-Unis. La consommation d'électricité pour l'éclairage au cours du premier trimestre de 2018 peut être attribuée intégralement au nouveau dispositif, et les dépenses d'électricité pour le premier trimestre de 2018 s'établissent à 4 342,67 dollars, contre 5 912,07 dollars pour le premier trimestre de 2017. Ce chiffre représente une économie de 1 569,40 dollars sur trois mois, soit environ 6 000 dollars par an. L'investissement devrait donc être amorti en trois ans et huit mois.

10. Pour réduire encore les coûts, le secrétariat envisage également de modifier la procédure d'achat des billets d'avion. Comme il n'y a pas réellement de concurrence entre les agences de voyages jamaïcaines, les billets d'avion achetés par leur intermédiaire sont souvent beaucoup plus chers que ceux achetés en ligne ou auprès des grandes plateformes de vente. Le secrétariat réfléchit à la possibilité de confier l'achat de billets d'avion au bureau de liaison à New York, où il y a davantage de concurrence et où, si les prix sont avantageux, les billets pourraient être achetés à l'agence de voyage à laquelle recourt l'Organisation des Nations Unies, dont l'Autorité pourrait profiter des tarifs spéciaux. Cette mesure sera étudiée pendant les derniers mois de 2018.
